



Bail non renouvelé suite de mes trois ans

Par **VAN MARCKE PHILIPPE**, le **13/12/2016** à **16:59**

bonjour

suite a mon passage au poste de police pour dépos de main courante envers mon bailleur fin du baille en 2015 le syndic aucun renouvellement n'est possible ,autre part suite a une intercation en sortant de mon studio , ma menacer de mettre a la porte suis en surendettement en 2022 donc impossible de faire chèque pou retenir un studio non plus louer un camionette donc la solution la rue sdf ancien fonctionnaire j'ai 73 ans

voici mes cordonnée

mr van marcke philippe
6 résidence de lorraine
51200 épernay
0351409277

Par **VAN MARCKE PHILIPPE**, le **13/12/2016** à **17:12**

[fluo]/[fluo][smile16]

bonjour

désirant connaitre mes droit suite au bail terminé de 2012 a 2015 le syndic aucun renouvellement , par contre au poste de police pour dépôt main courante envers le bailleur suite a un soucis entente , a divulgé me mettre dehors peut être du a sa colére vu avoir pris sans violence vers le couloir de immeuble , mon bail du non meublé tous les frais sont a ma charge ex micro onde panne , porte placart vertimentaire chauffage électrique non fonctionnelle , pas moyen non plus d'avoir mes droit sur mon boxe compris sur mon bail elle refuse selon son dire comment faire pour tout ses soucis prescrit

mr van marcke philippe
6 résidence de lorraine
51200 épernay
0351409277
ALBERTCLAUDE83@GMAIL.COM